

Postulat pour la planification et la restauration des lieux d'aisance publics

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La ville de Nyon dispose de quelques WC publics qui sont en général bien nettoyés et entretenus.

Toutefois ils prennent de l'âge, et il serait grand temps de prévoir une planification pour le renouvellement des équipements, et en ajouter d'autres aux endroits « stratégiques ».

Il est regrettable que les WC de la place du Château aient été déplacés du rez-de-chaussée de ladite place, au sous-sol du château. De ce fait, ils ne sont plus accessibles en dehors des heures d'ouverture du caveau ou de l'édifice. Des manifestations ont tout de même lieu à cet endroit où des WC sont indispensables.

Dans le haut de la ville, où habitent la majeure partie de nos habitants, il n'y a qu'un seul WC à l'Avenue des Eules.

Lors du conseil communal du 23 janvier 2013, B.Willi est intervenu à ce sujet et, à ce jour, il n'y a eu aucune proposition ou amélioration, ni réponse.

Le développement actuel de la Ville est tel qu'il est indispensable et urgent d'en planifier des supplémentaires.

Au nom de nombreuses personnes faisant des remarques à ce sujet, nous déposons ce postulat pour inviter la Municipalité à adapter les WC publics actuels et d'en planifier de nouveaux, surtout dans le haut de la ville, par exemple dans le cadre des plans de quartier, ou sur des terrains communaux déjà existants.

Il serait bon d'élaborer un plan d'intentions et profiter de chaque occasion ou plan de quartier pour en implanter.

Conclusion

En conclusion, les postulants demandent à la Municipalité :

- qu'un concept général soit élaboré rapidement en vue de l'implantation de WC publics au nord de la ligne CFF.
- que soient étudiée et réalisée l'adaptation des WC publics existants, y compris une meilleure signalisation de ces derniers dans les rues et les symboliser sur les plans de ville.
- qu'un préavis de demande de réalisation soit présenté au conseil communal prévoyant des adaptations par étapes et selon des besoins.

Au vu de ce qui précède, les postulants demandent, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, que ce postulat soit envoyé à une commission pour étude et rapport.

Olivier Monge et Bernhard Willi